

[Texte]

rate, the law rules that the corporation is an individual entity and that the individual corporation could reach the maximum on its own. So you could farm half your land on your own book, incorporate the other half of your farm, get two maximums, and there is no way we can touch that. But that is very rare.

Mr. Foster: Then there is the other problem about people who have had drought for two or three years in a row and did not actually produce. We have heard lots of complaints about that, that they should be able to contribute to the Western Grain Stabilization Fund on the average production in that area. Do you see that as a big problem, and should we change the act in that regard?

Mr. Gorsky: I see the result as being a problem. Assuming you still want to provide some production risk coverage under this program, it is fairly obvious that the individual that maybe got hurt the most as far as income goes in that period is the least able to pay levy into the fund and subsequently gets less of a payment.

I guess there are a couple of ways to get at it, and one is to allow him to voluntarily pay up to some previous average. There are technical problems in there. What do you do when you have levy rates varying at different times, different coverage levels? Maybe he is at a higher coverage level today than what his previous average was. You get into some of those problems.

Another way to get at it—and I do not know if it has been put to the committee; I think maybe the advisory committee would have recommended it or looked at it, at least—is that, instead of paying levy on the amount you have put in in the last three years, make it the best three out of five. So if you have two bad crop years in there, they just drop out the bottom. If you have had normal years, then it does not change your situation at all. If you have just started farming, it is still three years before you build up to a maximum. You do not have to wait any longer. That is another option of getting at that.

• 1110

Again, the more revenue you allow to be brought into the scheme, it helps the individual, but it ultimately drops the overall payments since you have more and more revenue coming into it.

Mr. Foster: I see.

Mr. Gorsky: So it helps the individual with the debt at the expense of the other people. As far as the overall payment goes, of course it is lowered a little.

Mr. Foster: How does the overall payment from the two or three different programs that we have to stabilize prairie agriculture compare with the United States loan rate system and so on? Have you run that through your computers? Their system is much richer, is it not?

[Traduction]

qui peut atteindre son propre maximum. Un agriculteur peut donc exploiter la moitié de ses terrains en son nom, l'autre moitié au nom d'une société et obtenir deux maximums. Nous ne pouvons rien faire pour l'en empêcher, mais ces cas sont très rares.

M. Foster: Il y a aussi le problème des agriculteurs touchés par la sécheresse deux ou trois ans de suite et qui n'ont rien produit. Nous avons entendu un grand nombre de plaintes à ce sujet. Ces agriculteurs disent qu'ils devraient avoir le droit de cotiser à la Caisse de stabilisation concernant le grain de l'Ouest en se basant sur la production moyenne de la région. Pensez-vous que cela poserait des problèmes et pensez-vous qu'il faudrait modifier la loi à cet effet?

M. Gorsky: Je pense que les résultats pourraient présenter des problèmes. En supposant que l'on désire offrir une certaine protection de la production en vertu du programme, il est évident que les agriculteurs dont les revenus auront baissé le plus pendant la période en question seront le moins en mesure de verser leur cotisation et recevront donc moins d'argent.

Je pense qu'il y a deux solutions possibles à ce problème. L'une consisterait à lui permettre de payer volontairement une cotisation basée sur une moyenne antérieure. Mais cela présente des problèmes d'ordre technique. Que faire quand les taux de cotisation varient à des moments différents et que la couverture varie elle-aussi? Il se peut que des agriculteurs soient aujourd'hui à un niveau de couverture plus élevé qu'il ne l'étaient avec leur moyenne antérieure. Voilà le genre de problèmes que cela peut présenter.

Une autre option—je ne sais si elle a déjà été présentée au Comité; je pense que le Comité consultatif l'a peut-être recommandée ou du moins étudiée—consiste à baser la cotisation sur les trois meilleures des cinq années précédentes, au lieu des trois années précédentes. Ainsi, s'il y a eu deux mauvaises années, il est possible de les éliminer. Si les récoltes ont été normales, cela ne change rien à la situation. Dans le cas d'un agriculteur qui commence l'exploitation d'une entreprise agricole, il lui faut toujours trois ans pour atteindre le maximum. Il n'a pas besoin d'attendre plus longtemps. Voilà un autre moyen de régler le problème.

Encore une fois, plus le total des cotisations est élevé, plus le programme peut aider les agriculteurs, mais cela fait baisser à la longue les paiements globaux, du fait que le programme reçoit plus d'argent.

M. Foster: Je comprends.

M. Gorsky: Le programme peut ainsi aider les agriculteurs en difficulté aux dépens des autres. En ce qui concerne le paiement global, il est bien entendu qu'il baisserait légèrement.

M. Foster: En quoi les versements que prévoient les deux ou trois programmes de stabilisation de l'agriculture des Prairies se comparent-ils au système des taux de prêt des États-Unis, etc.? Avez-vous analysé cela sur vos ordinateurs? Le système américain est bien plus riche, n'est-ce pas?